



Paris, le 19 février 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Stratégies agricoles et agroalimentaires : Stéphane LE FOLL et Guillaume GAROT fixent avec FranceAgriMer les priorités pour 2025

Le président du Conseil d'administration de FranceAgriMer et les présidents des conseils spécialisés ont présenté aujourd'hui à Stéphane LE FOLL et Guillaume GAROT les résultats des travaux menés depuis l'automne dernier en vue de définir des objectifs stratégiques de chaque filière agricole et agroalimentaire à horizon 2025.

Dès septembre 2013, Stéphane LE FOLL avait souhaité que les filières se livrent à cet exercice prospectif, dans le cadre de celui plus global demandé par le Président de la République sur la France de 2025. Il nourrit par ailleurs les discussions menées au Parlement sur le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Il contribuera également à la définition du futur plan de modernisation des exploitations.

Au-delà des problématiques propres à chacune des filières, la discussion a permis d'arrêter six grandes priorités partagées :

- s'adapter et gérer la volatilité des marchés,
- renforcer les démarches de coopération au sein des filières, de l'amont à l'aval, et entre filières,
- l'export,
- assurer des investissements de modernisation et d'innovation,
- combiner performance économique, performance environnementale et prise en compte des enjeux sociaux,
- et enfin mieux articuler les actions de l'Etat, des régions et des filières.

Sur cette base, les Ministres et les représentants des filières se sont accordés pour établir un plan d'action global d'ici mi-mai, avec des feuilles de route par filière détaillant les actions à conduire tant par les pouvoirs publics que par les filières elles-mêmes, et fixant des calendriers et des points d'étape pour chacune d'elles.

D'ici là, s'agissant de l'enjeu export, les ministres installeront le 17 mars prochain un comité export rassemblant les pouvoirs publics et les filières, cette première réunion concernant la filière bovine pour laquelle cet enjeu est prioritaire.

Résultats des réflexions par filière (viande bovine, viande ovine, volailles, œufs, porc, lait -vache, chèvre, brebis-, céréales, oléagineux, protéagineux et fourrages séchés, sucre, vins, cidre, fruits et légumes, fruits et légumes transformés, pommes de terre, apiculture, tabac, horticulture, plantes à parfum, aromatiques et médicinales) :  
<http://www.franceagrimer.fr/Actualites/L-avenir-des-filières-agricoles-a-l-horizon-2025./%28filiere%29/2>

Note de synthèse de cet exercice précisant les prochaines étapes :  
*En annexe au présent communiqué*

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax : 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)